

TUTORIEL

Remplissage des télé-procédures CNIL

- RU- 039 Dépistage de la rétinopathie diabétique
- AU- 037 Traitements des données de santé par messagerie sécurisée

Accéder à la déclaration simplifiée sur le site de la CNIL

VOS OBLIGATIONS

Déclarer un fichier

Adresse : <http://www.cnil.fr/vos-obligations/declarer-a-la-cnil/>

Quelle procédure s'applique à mon fichier ?
Beaucoup de fichiers ou de traitements contenant des données personnelles sont dispensés de formalités déclaratives auprès de la CNIL, le plus souvent parce qu'ils ne portent pas atteinte à la vie privée ou aux libertés.

En dehors des cas d'exonération prévus, déclarer un fichier ou un traitement de données personnelles est une obligation légale.

Faut-il déclarer ?
En quelques clics vérifiez si votre fichier doit être déclaré
[Toutes les dispenses](#)

Quelle déclaration ?
En quelques clics découvrez la déclaration qu'il vous faut :
[Toutes les déclarations](#)

Déclaration simplifiée
Votre traitement est conforme à une des normes adoptées par la CNIL ?
Accédez directement au formulaire
[Déclaration simplifiée](#)

Autres formulaires
Déclaration, Autorisation, demande d'avis, choisissez le formulaire qui correspond à votre cas et réalisez vos formalités en ligne.
[Déclaration normale](#)
[Toutes les procédures complètes](#)

Remarque : la procédure de déclaration simplifiée ne génère pas de brouillon, faire la déclaration en un temps.

Cliquez sur « Déclaration simplifiée »
Ou

Une déclaration en 5 étapes

Etape 1/ Déclarant

Déclarant

À savoir

Pour enregistrer le formulaire, saisissez les données obligatoires du déclarant.
Les champs dont les libellés sont en caractères gras sont obligatoires.

Champs obligatoires

Organisme Déclarant ?
Cochez ci-contre si vous déclarez à titre individuel (vous n'avez pas de n° siren)

IP SIREN + IIC ?

Code NAF/APE Choisissez:

Nom/Raison sociale

Nom du service **Stg** ?

Adresse **Téléphone**

Code Postal **Télécopie**
(ne doit comporter que des chiffres)

Ville **Adresse électronique**

[Enregistrer](#)

[étape suivante >>>](#)

► **Déclaration à titre individuel** (orthoptiste libéral ou ophtalmologiste libéral sans orthoptiste salarié)
Organisme déclarant : cocher la case, puis renseigner les informations demandées

► **Déclaration à titre d'employeur** (ophtalmologiste avec orthoptiste salarié, centre de santé,...)
Organisme déclarant : ne pas cocher la case, renseigner

- le N° SIREN de l'organisme
- le Code NAF : dans le menu déroulant choisir le code : **8430 A Sécurité sociale obligatoire**

Enregistrer avant de passer à l'étape suivante

Etape 2/ Finalité

► **Fichier 1** : Sélectionner dans le menu déroulant :
RU.39 Dépistage de la rétinopathie diabétique
Vous avez alors accès au résumé des engagements.

► **Fichier 2** : Si vous utilisez une messagerie sécurisée de santé, sélectionner dans le menu déroulant :
AU.37 Traitements des données de santé par messagerie sécurisée

[Enregistrer](#) avant de passer à l'étape suivante

Etape 3/ Contact

Renseigner vos coordonnées (ou celles de la personne qui répondra aux éventuelles demandes de compléments d'informations de la CNIL)

[Enregistrer](#) avant de passer à l'étape suivante

Etape 4/ Engagement du responsable

Renseigner vos coordonnées (ou celles de la personne qui est responsable de l'engagement).

Cocher la case d'engagement de conformité

Sélectionner dans le menu déroulant votre situation.

[Enregistrer](#) avant de passer à l'étape suivante

Etape 5/ Validation et envoi

Le logiciel vous signale les rubriques incomplètes. Lorsque toutes les données requises auront été renseignées, votre formulaire sera adressé à la CNIL par voie électronique.

[Enregistrer et Envoyer](#)

Retour de la CNIL

A réception de cette télé procédure d'engagement de conformité, la CNIL envoie un récépissé comportant le n° de référence attribué.

Il est conseillé de conserver le n° de référence attribué par la CNIL en notant le nom de la télédéclaration.